

moire, l'intention de définir ce dogme. Pour commencer, il avait consulté un certain nombre de prélats et ordonné divers travaux que sa mort et la guerre ont arrêtés.

Sans entrer dans le fond même de la question, on peut dire qu'il est certain que l'iconographie lui est favorable. Seulement, on peut objecter que l'iconographie ne saurait représenter une âme dépouillée de son corps. Aussi les secours qu'elle peut apporter à la solution de la question sont-ils fort aléatoires.

La liturgie et les Pères sembleraient bien faire croire que cette doctrine a toujours été implicitement contenue dans le trésor de la foi, de même que celle de l'Immaculée Conception. Elle s'est développée avec le cours des âges. Et la piété des fidèles, aidée par la grâce de l'Esprit Saint, a fait le reste.

Un autre fait certain, c'est que nous n'avons pas de reliques du corps de la Sainte Vierge. L'abbaye du Mont-Cassin se glorifie d'avoir de ses cheveux. Ce qui est fort possible. On montre aussi des vêtements lui ayant appartenu. Mais on ne possède aucune relique de son corps sacré. C'est un argument.

Mais c'est un argument négatif, qui même, par un privilège peu commun, s'étend à quelques autres saints. Par exemple, nous ne possédons aucune des reliques du corps de saint Jean l'évangéliste, ni de saint Joseph, l'époux de Marie. On montre des pierres du tombeau du premier, des fils du manteau du second; mais c'est tout.

C'est pourquoi, sans doute, les pieux fidèles, qui croient à l'assomption de la Vierge en corps et en âme au ciel, croient aussi que son glorieux et chaste époux, son fidèle compagnon sur la terre, lui aussi resté toujours vierge, quoiqu'en disent quelques Pères isolés, partage dans son corps la gloire de sa chaste épouse.

Quant à saint Jean l'évangéliste, il suffit de se rappeler que,

d'après la tradition, point marié, et Pères, que Jésus vierge. Il eut une mortelle, fut en son gouvernement, l'aurait rejointe aussi, par un prêtre, avait rempli aussi.

Légendes que les documents. Peut-être, elles s'accroissent avec l'ensemble des choses à personne, il

Quand vous ré-
permis d'y ajouter
de droit a subi d

Il y a une vision
cardinal Gotti, al-
O bone et dulcissi-
ore tuo David de
ore suo David, d
changeait nullemen-
dinal Gotti tranqui-
puleux, en lui di-
sens existant dans

Dans des temps
dulgences la ques-
que les prêtres ré-
vant l'usage espa-